

Ministère de la Culture
CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD, UNSA

**MALAISE DES DRAC :
PLUS DE DISCOURS, DES ACTES !**

Avant les congés d'été, les agents de l'ensemble des DRAC ont su construire un très fort mouvement de protestation. Ils ont ainsi exprimé leur mécontentement général et leurs inquiétudes sur la situation de plus en plus dégradée et intenable qui est devenue leur lot quotidien. Les agents ont convenu que la mobilisation devait se poursuivre en septembre, dans toutes les DRAC, pour obtenir toutes les avancées indispensables et changer la donne durablement. L'enjeu est de taille puisque c'est l'avenir de nos missions et nos conditions de travail qui sont en jeu.

Lors du dernier Comité Technique Paritaire Ministériel, le 11 juillet, Frédéric Mitterrand a semblé prendre la mesure de la situation. Tout en réaffirmant le rôle essentiel des DRAC, il s'est engagé à suivre de très près la situation des agents des DRAC, à diligenter une mission de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles (IGAC) afin d'examiner les dysfonctionnements de Chorus et ses conséquences sur le travail des personnels, et de mesurer les cas de « souffrance au travail ». Il a par ailleurs demandé au Secrétariat général de lui faire des propositions concrètes en matière d'effectifs, ceux-ci étant à l'évidence insuffisants pour que les DRAC puissent accomplir l'ensemble de leurs missions.

Frédéric Mitterrand a rendu visite aux agents de la DRAC Auvergne, ce mardi. Le fait que celle-ci ait été la première à se révolter n'est peut-être pas un hasard. Après avoir rencontré les représentants du personnel... pendant une demi-heure, temps sans doute jugé suffisant pour renouer le dialogue social, il a adressé un long discours au personnel, à destination de l'ensemble des DRAC de France et d'Outre-Mer.

De ce discours, nous retiendrons, au-delà des propos convenus d'usage, la réaffirmation du rôle éminent des DRAC en matière de politique culturelle dans les territoires. Encore faut-il que celles-ci puissent s'appuyer sur des effectifs en nombre suffisant, une organisation du travail irréprochable et des conditions de travail satisfaisantes.

En matière d'effectifs, alors que les DRAC ont perdu des dizaines d'emplois ces dernières années, que l'administration ne fait rien pour réduire un taux de vacances record qui contribue à désorganiser les services, la seule annonce, par ailleurs assez confuse, est l'engagement de pourvoir 61 postes actuellement vacants en réactivant un certain nombre de concours dont les effets ne se feront sentir que dans le courant de l'année 2012. Concernant le deuxième point sensible que constitue Chorus, le ministre en reste à la bonne vieille méthode Coué qui consiste à promettre des lendemains moins pires, alors que tous les clignotants sont au rouge et que, de toutes parts, les impayés s'accumulent. Pour éteindre l'incendie, il promet de nouveau une « prime chorus » dont le montant et le nombre de bénéficiaires restent dérisoires. Quant à la souffrance au travail, pourtant de plus en plus prégnante, Frédéric Mitterrand n'en dit pas un mot dans son discours. Il est vrai que devant les représentants du personnel de la DRAC Auvergne il a récusé cette réalité et a dit n'y voir qu'une tentative d'instrumentalisation !

A l'évidence, le ministre ne répond pas aux revendications unanimes des personnels. Réunie ce mardi, l'Intersyndicale Culture juge bien évidemment primordial de poursuivre la mobilisation afin de créer le rapport de force nécessaire pour gagner tant sur la pérennité des missions que sur l'emploi, les carrières et les conditions de travail.

L'intersyndicale appelle à la tenue d'AG dans toutes les DRAC pour discuter des propositions ministérielles et des suites à donner. Les comptes rendus seront diffusés sur l'intranet.

Nous appelons également à la tenue le plus rapidement possible d'une Assemblée Générale des DRAC - dont nous allons définir toutes et tous ensemble les conditions d'organisation - afin d'impulser un ensemble d'actions, qu'elles soient de portée nationale ou régionale.

Dès ces prochains jours, l'intersyndicale créera un annuaire «intersyndical» des représentants aux instances paritaires afin de faciliter les échanges entre les établissements.

Parallèlement, l'intersyndicale enverra un courrier au ministre pour lui demander des précisions sur les concours et les recrutements annoncés le 30 août, sur l'impact éventuel de telles mesures sur les autres périmètres du ministère, ainsi que sur la mission d'inspection de l'IGAC qui, apparemment, n'a toujours pas commencé.

Ce mouvement, remarquable par son unité, par l'importance et la gravité des questions qu'il soulève pour les DRAC, les politiques culturelles et l'intervention de l'Etat en régions, doit continuer.

L'Intersyndicale Culture, le 31 août 2011.